

PROGRAMME DE FORMATION

L'utilisation du contrat de capitalisation dans les stratégies patrimoniales

La place du contrat de capitalisation dans les stratégies patrimoniales n'est plus à démontrer. Il présente des particularités civiles et fiscales qu'il est important de bien maîtriser pour un conseil client pertinent. Cette formation vise à maîtriser de manière transversale l'approche patrimoniale du contrat de capitalisation.

Date:	12 déc. 2025 10h-12h
Durée:	2 heures
Type / Prix:	240 €
Prérequis:	• Maîtrise des principes du droit patrimonial de la famille et plus spécifiquement du droit des successions et libéralités. • Connaissance des règles fiscales relatives à la transmission à titre gratuit. • Connaître les règles du démembrement. • Disposer de quelques notions comptables
Objectifs:	• Maîtriser les règles civiles et fiscales applicables en cas de cession, donation ou succession du contrat de capitalisation • Optimiser la transmission via le contrat de capitalisation • Maîtriser la gestion du contrat de capitalisation dans une société IS
Contenu pédagogique:	Première partie : rappel des règles civiles et fiscales applicables à la transmission du contrat de capitalisation Deuxième partie : analyse de plusieurs situations pratiques : Donation ou legs du contrat (en pleine propriété ou en nue-propriété) Le contrat de capitalisation, support de remploi de capitaux démembrés : • Subrogation et quasi-usufruit. • Contrat de capitalisation versus Assurance-vie • Contrat de capitalisation et société

CGPI / Courtiers

- IAS / DDA : 2 heures

Notaires

Heures réglementaires: • 2 heures | N° d'homologation CSN : 202300619?

Experts-Comptables

- 2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

Classe virtuelle

Moyen pédagogique:

Diaporama, énoncés et corrigés des cas pratiques au format PDF

Public visé:

- CGPI
- Experts-comptables
- Banquiers conseillers privés
- Assureurs
- Notaires
- Avocats

Moyen d'évaluation:

Quiz de validation des compétences acquises

Intervenants:

Etienne Guérin

Depuis plus de 25 ans, Etienne conseille les chefs d'entreprise dans les domaines du droit, de la fiscalité et de la gestion de patrimoine.

Présent durant des années sur les réseaux télévisuels ou radiophoniques (BFM Business et Radio France), Etienne anime également des conférences à la demande de banques, de compagnies d'assurance-vie et donne depuis 25 ans des cours à l'Université Paris-Dauphine.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'unhandicap

